



# Séances d'informations phytosanitaires 2019

## Prévenir les pollutions ponctuelles

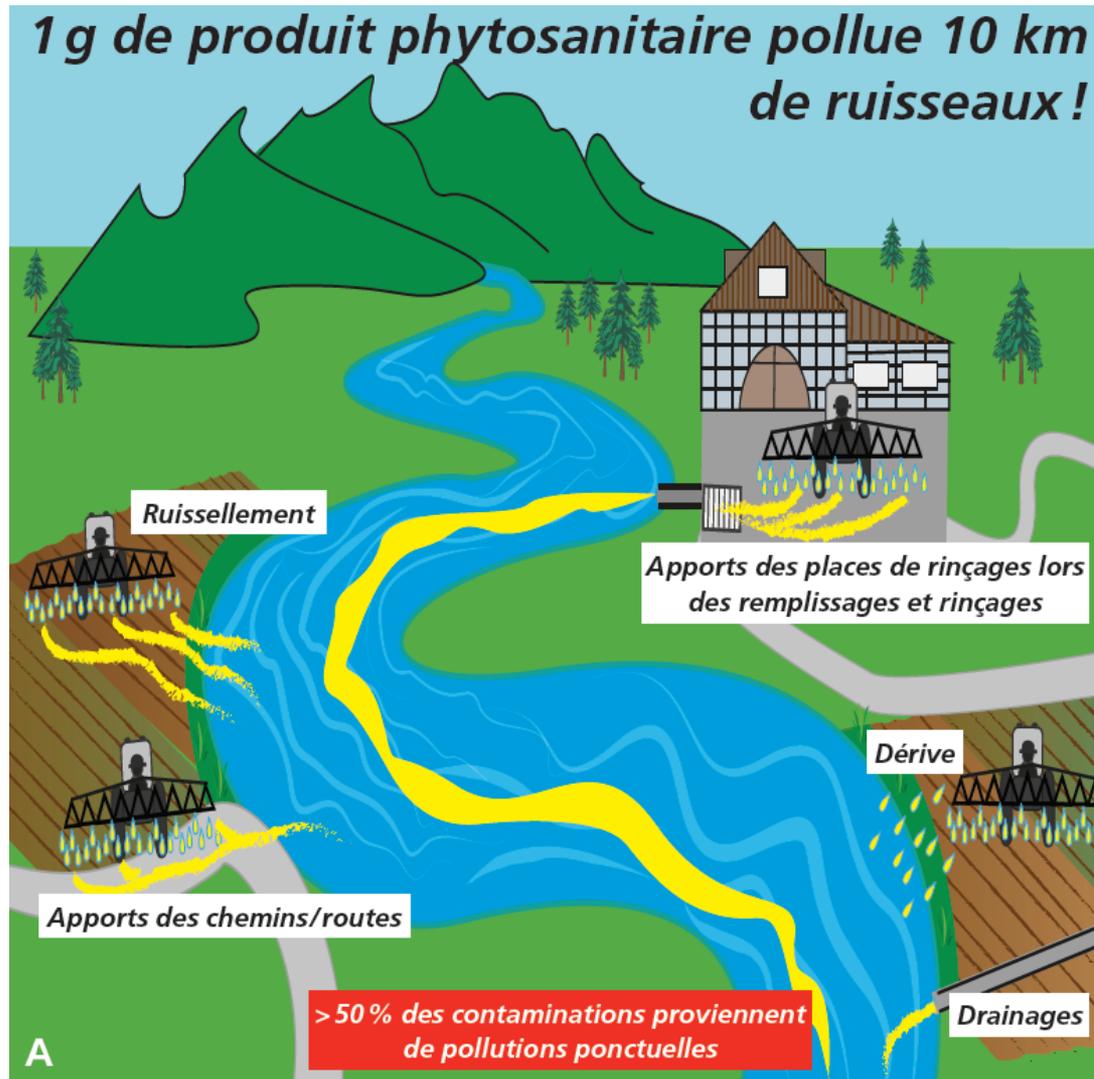
**Bernard Beuret**

T 032 /420 74 33

[b.beuret@frij.ch](mailto:b.beuret@frij.ch)

[www.frij.ch](http://www.frij.ch)

# La pollution de l'environnement par les produits phytosanitaires peut se faire selon plusieurs voies :



agridea

# Au champ, les erreurs les plus grossières sont à éviter :



**On prendra aussi en compte :**

- la dérive
- le ruissellement

agridea

# La grande part des pollutions sont d'origine ponctuelle :

50 à 70 % des produits phytosanitaires retrouvés dans les eaux proviennent de différentes sources de contaminations ponctuelles.

## Diverses sources de contaminations ponctuelles

*Rinçage des pulvérisateurs*

*Remplissage des pulvérisateurs*

*Manipulation des restes de bouillie*

*Élimination de bouillies et des emballages de produits phytosanitaires*

*Stockage des produits phytosanitaires*

*Transport de produits phytosanitaires*

Diminution des  
risques



**Aucune eau de rinçage contenant des résidus de produits phytosanitaires ne doit s'écouler dans les canalisations destinées aux eaux claires, ni aux eaux usées !**

# Les phases de remplissage et de lavage peuvent être source de pollution :

## Remplissage :

Le poste de remplissage du pulvérisateur doit permettre la récupération des produits renversés et des bouillies qui débordent :

- Aire couverte
- Aire imperméable dont les eaux vont vers une fosse à lisier active ou un autre système de récupération et de traitement

**À éviter : hydrante en bord de route avec grille**

## Lavage :

Après dilution du fond de cuve et épandage sur la parcelle traitée, le lavage du pulvérisateur se fait sur l'exploitation, sur une place aménagée pour recueillir l'eau de lavage. Celle-ci s'écoule dans une fosse à lisier active ou est récupérée pour être traitée.

**À éviter : écoulement vers une grille**

**Sous chaque grille : une rivière**

## Enquête en cours :

**Dans le cadre du plan d'action, une enquête a été expédiée avec les documents du recensement aux agriculteurs jurassiens.**

Il s'agit d'une collaboration FRI – ECR – ENV.

Agrijura est également consulté.

L'objectif principal est l'identification de besoins d'installations particulières pour le remplissage et le lavage des pulvérisateurs.

→ tous les agriculteurs n'ont pas forcément une fosse à lisier active à disposition.

**Nous vous remercions d'avance de votre bonne collaboration.**

Nouvellement à disposition : le site «Bonnes pratiques agricoles» (agridea) : <http://www.bonnepratiqueagricole.ch/>